



association des résidents
du septième lac

Capsule de Septembre 2013

Comité de pêche



Le 26 avril dernier à l'ouverture, même si les eaux n'étaient pas libres, quelques pêcheurs impatients ont capturé de belles mouchetées dont quelques-unes de 18 pouces.

Chères résidentes, chers résidents,

Depuis 2001, votre comité de pêche applique un plan d'ensemencement qui donne de bons résultats. Ce plan élaboré par M. Benoit Pigeon, biologiste, se trouve sur le site de l'association. Son contenu étant très à jour, il nous semble particulièrement important d'en suivre les grandes lignes pour les années à venir.

Tous les ans, il y a donc ensemencement de mouchetées au printemps pour une belle qualité de pêche en saison, et de fretins de truites grises, non stériles, de 2 à 4 pouces, à l'automne, pour un effet à long terme.

Cette année, en mai, il y a eu ensemencement de 1 000 mouchetées, de 8 à 12 pouces, au coût de 2 300 \$ et, si le budget de l'association est en mesure de nous financer encore cette année, nous procéderons cet automne à l'ensemencement de 1 000 fretins de grises, au coût de 900 \$.

Pourquoi ensemer de la truite grise?

Parce que plusieurs facteurs la rendent sensible à la pêche sportive :

- Facilité de capture
- Croissance lente
- Maturité sexuelle tardive
- Faible potentiel reproducteur

De plus, voici un extrait du plan de gestion de la pêche de M. Pigeon qui donne à réfléchir :

« Les lacs de qualité propices au maintien de la truite grise au Québec sont peu nombreux et les populations de grises sont nettement en déclin. Ce n'est pas le cas au 7^e en raison des efforts passés d'ensemencement et de la qualité du lac. Ces efforts d'ensemencement doivent être poursuivis non seulement pour maintenir la qualité de pêche mais aussi pour préserver l'équilibre de la faune aquatique. Le lac est également peuplé d'épinoches et de meuniers noirs (que plusieurs nomment à tort carpes). Or, ces espèces représentent, d'une part, du poisson fourrage pour les gros salmonidés et, d'autre part, des prédateurs voraces pour les alvins de truites. Il est donc fortement conseillé de compenser la pêche par l'ensemencement... Sinon, il risque d'y avoir un déséquilibre proie/prédateur et le 7^e pourrait devenir à la longue peu productif pour les truites et très productif pour les meuniers. Ceci est d'ailleurs déjà arrivé dans d'autres plans d'eau. »

Il est à noter que l'ensemencement de truites mouchetées contribue aussi considérablement à diminuer la pression de pêche sur la grise.

Rappel des règlements :

- Truite grise :
Limite quotidienne et possession : 2, taille 45 cm et plus du museau à l'extrémité de la queue (18 po)
- Mouchetée :
Limite quotidienne et possession : 10
- Une ligne par pêcheur
- Pêche au méné vivant strictement interdite
- L'interdiction de pêche au méné mort sera appliquée progressivement par zone et sera en vigueur partout au Québec en Avril 2017. Nous vous tiendrons informés de ce qu'il en sera pour nous en Avril 2014. Actuellement, nous avons droit au méné mort.
- Fermeture de la saison : 15 septembre

Contributions volontaires

Vos contributions sont importantes et nous permettent d'assumer une part importante des coûts d'ensemencement. Merci à tous nos donateurs.

Jean-Paul Shack, Marie-Josée Cardinal, Jacques Drouin, Vincent Drouin, Pierre Lefebvre, Marc Voinson, Mario Riopel et famille, Luc Lussier, Richard Cusson et Julie Picard, André Leroux, Denis Maillé, Pascale et Guy Dagenais, Marc André Brisebois et famille, Robert Lamoureux, Linda Otis, Guy Laperrière, Michel Malo, François Houle, Pierre Filiatreault, Eric Bond, Daniel Vincent, Fabien Gagnon, Dr Lebrun, Mathieu Lebrun, Laurent Morisset et famille, Mario Vaillancourt, Maxime Gariépy, Diane Bellemare, Famille Préfontaine, Luc Voinson, Hélène Laperrière, Jean Morin, Les Entreprises Roland Morin, Sylvain Dionne, Mario Thibault et René Sylvestre.

Montant recueilli à ce jour : 2,120.00\$, qui sera affecté à l'ensemencement printanier.
Communiquez avec nous si vous désirez ajouter votre participation.

Statistiques annuelles

La compilation des prises annuelles de chacun est très importante, non pas à des fins de contrôle mais parce que l'analyse et l'interprétation de celles-ci nous guident dans notre gestion. Nous vous demandons donc, à la fermeture de la saison, le 15 septembre, de faire parvenir le bilan de vos prises, nombre et taille, par courriel à maximegariépy@distributel.net

Bonne pêche à tous,

Maxime Gariépy pour le comité de pêche